

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé Canada (DORS / 2015-17)

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Autres moyens d'identification: Pour plus d'informations, consulter la section 9 de la FDS.

1.2 Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Usage recommandé: Produit lubrifiant

Restrictions d'emploi: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur

FUCHS LUBRICANTS GERMANY GmbH

Friesenheimer Str. 19

68169 Mannheim

Téléphone:

+49 621 3701-0 (ZENTRALE)

Télécopie:

+49 621 3701-570

US Distributor

Fuchs Lubricants Co.

17050 Lathrop Avenue

Harvey, IL 60426

(708) 333-8900

(800) 255-3924 24 hrs

Emergency

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 621 3701-0 (Du lundi au Vendredi 8H -16H, GMT + 1)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé et étiqueté comme dangereux conformément à la législation en vigueur.

Dangers pour la Santé

Toxicité pour la reproduction

Catégorie 2

Dangers pour l'environnement

Risques chroniques pour l'environnement
aquatique

Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage



Mentions
d'avertissement:

Attention

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Déclaration(s) de risque: H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence

Prévention: P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention: P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391: Recueillir le produit répandu.

Stockage: P405: Garder sous clef.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

2.3 Autres dangers: Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Toxicité inconnue: A base des informations à notre disposition, le produit ne contient pas de composants de toxicité inconnue

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2 Mélanges**

Informations générales: Produit à base d'huiles synthétiques et d'additifs.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration (%w/w)	Notes
hydrocarbure , faible viscosité	68037-01-4	30.00 - 60.00	
alkyldithiophosphate	255881-94-8	0.10 - 1.00	
alkylamine	68955-53-3	0.10 - 1.00	
amine aromatique, alkylée	68411-46-1	0.10 - 1.00	
amine éthoxylée	25307-17-9	0.00 - 0.10	

L'identité et/ou le pourcentage dans la composition d'une entité chimique spécifique ne sont pas divulgués pour cause de secret industriel.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification
hydrocarbure , faible viscosité	68037-01-4	Asp. Tox. 1;H304
alkyldithiophosphate	255881-94-8	Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Repr. 2;H361; facteurs M (aquatic acute): 1; facteurs M (aquatic chronic): 10
alkylamine	68955-53-3	Skin Corr. 1B;H314, Skin Sens. 1A;H317, Eye Dam. 1;H318, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 3;H311, Acute Tox. 2;H330
amine aromatique, alkylée	68411-46-1	Repr. 2;H361f, Aquatic Chronic 3;H412
amine éthoxylée	25307-17-9	Acute Tox. 4;H302, Skin Corr. 1B;H314, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Eye Dam. 1;H318; facteurs M (aquatic acute): 10; facteurs M (aquatic chronic): 1

4 PREMIERS SECOURS

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Non applicable

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

8.1.Limites d'Exposition

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2.Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés:**

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Informations générales:**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour le transvasement.

**Protection de la peau
Protection des Mains:**

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).
Temps de perméation min.: ≥ 480 min
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Autres:

Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter l'inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques:

Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène:

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

**Contrôles
environnementaux:**

Aucune information disponible.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	liquide
Couleur:	Jaune
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges.
Point d'ébullition:	Valeur sans importance pour la classification.
Point d'éclair:	226 °C
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Non applicable aux mélanges.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Densité de vapeur relative:	Non applicable aux mélanges.
Densité relative:	0.84 g/ml (15.00 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Viscosité, cinématique:	75 mm ² /s (40.00 °C)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.
9.2 Autres informations	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières incompatibles:	Comburents forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Inhalation: Aucune information disponible.

Ingestion: Aucune information disponible.

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Toxicité aiguë**Ingestion****Produit:**

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité

DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg

alkylamine

DL 50 (Rat): 612 mg/kg (OECD 401)

amine aromatique, alkylée

DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg (OECD 401)

amine éthoxylée

DL 50 (Rat): 1,350 mg/kg

Contact avec la peau**Produit:**

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

alkyldithiophosphate

DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg

alkylamine

DL 50 (Rat): 251 mg/kg (OECD 402)

Inhalation**Produit:**

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité

CL 50 (Rat, 4 h): > 5 mg/l
Poussière ou brouillard

alkylamine

CL 50 (Rat, 4 h): 1.19 mg/l (OECD 403)

Corrosion ou Irritation de la Peau:**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

alkyldithiophosphate

OECD 404 (Lapin): Pas irritant.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

alkyldithiophosphate OECD 405 (Lapin): Pas irritant.

amine aromatique, alkylée OECD 405 (Lapin): Pas irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: , OECD 406-2 Les données expérimentales ont prouvé que la concentration des composants potentiellement de sensibilisation actuels dans ce produit n'induit pas la sensibilisation de peau.

Substance(s) spécifiée(s)

alkyldithiophosphate Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

amine aromatique, alkylée Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CIRC : Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

NTP : ÉTATS-UNIS. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales:

Aucun composant cancérigène identifié

Toxicité pour la reproduction

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

12	INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
-----------	---------------------------------

Informations générales: Non applicable

12.1 Toxicité**Toxicité aiguë**

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson**Substance(s) spécifiée(s)**

hydrocarbure , faible viscosité CL 50 (Poisson, 96 h): > 750 mg/l

alkylamine LL 50 (Poisson, 96 h): 1.3 mg/l

amine aromatique, alkylée CL 50 (Poisson, 96 h): > 100 mg/l (OECD 203)

amine éthoxylée CL 50 (Poisson, 96 h): 0.1 mg/l (OECD 203)

Invertébrés Aquatiques**Substance(s) spécifiée(s)**

hydrocarbure , faible viscosité CE50 (Daphnie, 48 h): 190 mg/l

alkylamine LE50 (Daphnie, 48 h): 2.5 mg/l

amine aromatique, alkylée CE50 (Daphnia magna): 51 mg/l (OECD 202)

amine éthoxylée CE50 (Daphnie, 48 h): 0.043 mg/l (OECD 202)

Toxicité chronique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Poisson**Substance(s) spécifiée(s)**

alkylamine NOEC (Poisson, 96 jr): 0.078 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques**Substance(s) spécifiée(s)**

hydrocarbure , faible viscosité CE50 (Algue, 72 h): > 1,000 mg/l

alkylamine ERC50 (Algue, 72 h): 0.44 mg/l

amine aromatique, alkylée CE50 (72 h): > 100 mg/l (OECD 201)

amine éthoxylée CE50 (Algue, 72 h): 0.0867 mg/l (OECD 201)

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradation****Produit:** Non applicable aux mélanges.**Substance(s) spécifiée(s)**
alkylamine 21.8 % (28 jr, OECD 301D) Pas facilement biodégradable.amine aromatique,
alkylée Ne se dégrade pas rapidement.**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Produit:** Non applicable aux mélanges.**12.4 Mobilité dans le sol:****Produit:** Non applicable aux mélanges.**12.5 Résultats des évaluations
PBT et vPvB:** Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères
PBT/vPvB.**12.6 Autres effets néfastes:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long
terme.

13 Considérations relatives à l'élimination
--

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Informations générales:** Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations
établies par les autorités locales.**Méthodes d'élimination:** Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois
nationales, régionales ou locales.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG14.1 Numéro ONU ou numéro
d'identification: UN 308214.2 Nom de transport complet: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,
N.S.A.(alkyldithiophosphate)14.3 Classe(s) de danger pour le
transport: 914.5 Étiquette de risque
subsidaire: —

14.6 Groupe d'emballage: III

14.7 Étiquettes: 9

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code (Code maritime international des matières dangereuses)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(alkyldithiophosphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4 Étiquette de risque subsidiaire:	—
14.5 Groupe d'emballage:	III
14.6 Étiquettes:	9
14.7 Polluant marin:	Marine pollutant
14.8 N° d'urgence:	F-A; S-F

IATA

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2 Nom de transport complet:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.(alkyldithiophosphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4 Étiquette de risque subsidiaire:	—
14.5 Groupe d'emballage:	III
14.6 Étiquettes:	9MI
14.7 Polluant marin:	Dangerous for the environment

Des quantités non supérieures à 5 kg ou 5 litres ne sont pas réglementées (ADR/RID Disposition spéciale 375, IMDG 2.10.2.7, IATA S.P. A197).

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable.

15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Statut aux inventaires

TSCA	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
DSL	Non conforme à l'inventaire.
NDSL	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.

16 AUTRES INFORMATIONS

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de Révision: 26.04.2024

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite. Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.